

INDICATEURS

Baisse confirmée du nombre d'intérimaires au 2^{ème} trimestre

A la fin du 2^{ème} trimestre, on dénombre 45 600 intérimaires en Bretagne. Après sept trimestres consécutifs de hausse à la suite du recul historique du 1^{er} trimestre 2020, l'emploi intérimaire recule depuis le début de l'année (-2,7 %, soit -1 300 intérimaires, après -1,9 % au 1^{er} trimestre). Sur un an, il est en hausse de 2,4% et dépasse de 1,4 % le niveau de fin décembre 2019. Dans le même temps, l'emploi salarié progresse de 0,4% par rapport au trimestre précédent. A l'échelon national, le nombre d'intérimaires recule de 2,5 % ce trimestre, et s'établit 1,6 % au-dessus de son niveau de fin 2019.

Mesuré en équivalent temps plein (ETP) sur le trimestre, le volume de travail temporaire diminue de 3,9 % au 2^{ème} trimestre en Bretagne, et de 4,1 % au niveau national.

Nombre de contrats conclus en baisse

Le nombre de contrats conclus chute de 6,1 % au 2^{ème} trimestre. La durée moyenne de contrat évolue peu : 2 semaines contre 1,9 un an auparavant. Cette durée varie selon les secteurs. Les missions les plus courtes s'effectuent dans les services (1,2 semaine). Elles sont plus longues dans la construction (3,4 semaines) et l'industrie non agroalimentaire (3,1 semaines). Au sein de l'industrie, la durée moyenne régresse ce trimestre dans la fabrication de matériels de transport (-0,4 semaine).

L'intérim en Bretagne

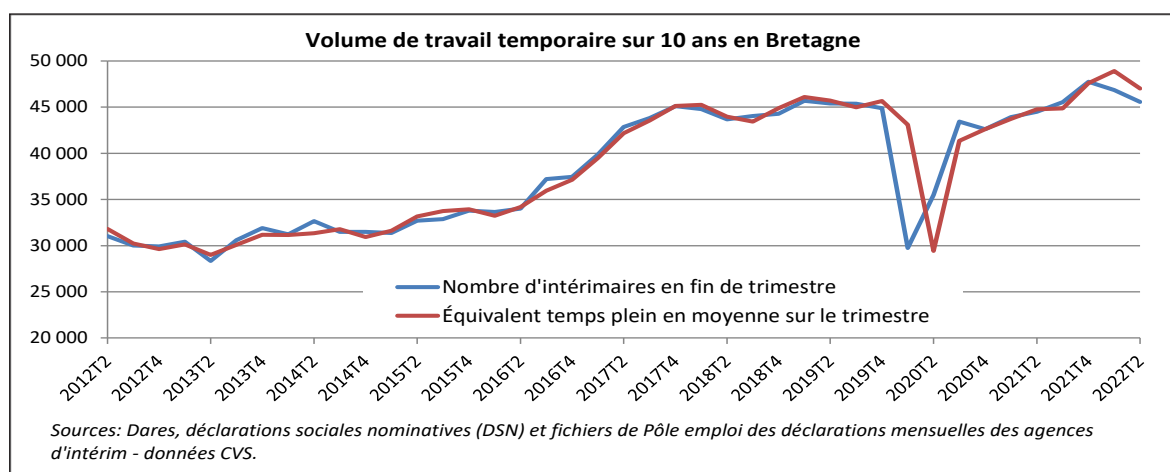
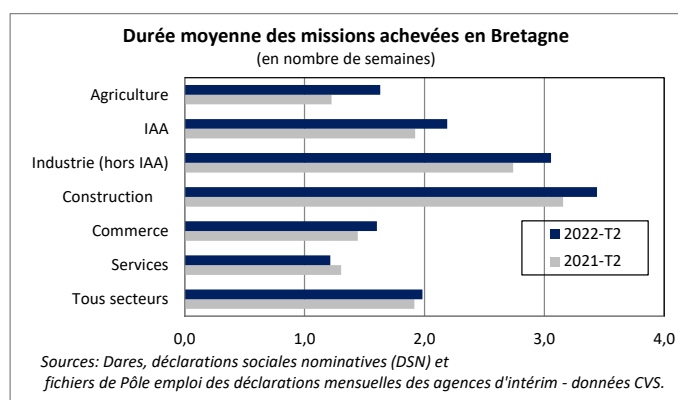
au 2^{ème} trimestre 2022

données CVS

Situation de l'intérim en Bretagne et en France au 2ème trimestre 2022

Indicateur	Bretagne		France, hors Mayotte	
	Niveau 2022 T2	Évolution (en %) sur un trimestre un an	Évolution (en %) sur un trimestre un an	Évolution (en %) sur un trimestre un an
Équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre	47 030	-3,9 5,0	-4,1 4,9	
Contrats conclus au cours du trimestre	312 780	-6,1 4,4	-0,6 11,6	
Effectifs en fin de trimestre	45 580	-2,7 2,4	-2,5 2,2	

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Baisse du volume de l'intérim dans la plupart des secteurs

L'industrie enregistre une baisse de 4,2 % du volume de travail temporaire au 2^{ème} trimestre, sur un an il s'accroît de 2,6 %. La plupart des secteurs industriels sont affectés : -3,2 % dans l'industrie agroalimentaire (contre -5,4% au niveau national), -6,4 % dans les biens d'équipements, -8,4 % dans la fabrication d'autres produits industriels. Le rebond observé le trimestre précédent dans la fabrication de matériels de transport se confirme (+21,4 % par rapport au trimestre précédent). Le volume de l'intérim y demeure cependant bien inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (-54 %).

Le volume de travail temporaire est en fort recul ce trimestre dans la construction (-7,3 %, -8,1% au niveau national). Sur un an, il a baissé est de 2,1 %.

Au 2^{ème} trimestre il baisse également dans les activités tertiaires (-1,6 %), mais gagne toutefois 12 % en un an. Le commerce et le transport-entreposage enregistrent ce trimestre un net recul du volume de l'intérim (respectivement -5,8 % et -4 %). Le repli est plus atténué dans les services aux entreprises.

L'intérim en baisse ce trimestre dans tous les départements

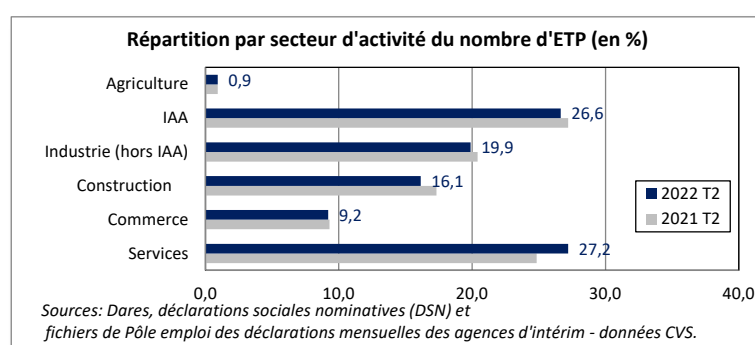
Tous les départements bretons pâtissent de la baisse de l'activité intérimaire ce trimestre, le nombre intérimaires en ETP enregistrent des baisses de -3,1 % dans le Finistère à -5,9 % dans les Côtes-d'Armor. Le volume de l'intérim reste cependant au-dessus de son niveau d'il y a un an dans tous les départements. Seule l'Ille-et-Vilaine n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire (-5,4 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2019).

L'activité intérimaire en Bretagne par secteur d'activité au 2ème trimestre 2022 *

Secteur d'activité (A17)	Niveau			Évolution (en %) sur	
	2021 T2	2022 T1	2022 T2	un trimestre	1 an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	410	480	430	-10,1	6,3
Industrie	21 320	22 840	21 890	-4,2	2,6
dont :					
C1: Industrie agroalimentaire	12 180	12 950	12 530	-3,2	2,9
C3: Biens d'équipement	1 690	1 750	1 630	-6,4	-3,4
C4: Matériels de transport (dont automobile)	820	780	940	21,4	14,7
C5: Autres produits industriels	5 780	6 560	6 020	-8,3	4,0
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	840	800	760	-4,9	-9,8
Construction (FZ)	7 760	8 190	7 590	-7,3	-2,1
Tertiaire	15 290	17 410	17 120	-1,6	12,0
dont :					
GZ: Commerce	4 170	4 600	4 330	-5,8	3,9
HZ: Transports et entreposage	4 250	4 690	4 500	-4,0	5,9
MN: Services aux entreprises	3 600	4 050	4 020	-0,9	11,5
OQ: Services non marchands	1 810	2 290	2 340	2,2	29,4
Autres services (I2-I3-KZ-LZ-RU)	1 460	1 780	1 930	8,6	32,3
Ensemble des secteurs	44 780	48 920	47 030	-3,9	5,0

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



L'activité intérimaire par secteur d'activité et département au 2ème trimestre 2022 *

Secteur d'activité (A17)	Côtes-d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan		
	Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %) sur	
	2022 T2	1 trim.	1 an	2022 T2	1 trim.	1 an	2022 T2	1 trim.	1 an	2022 T2	1 trim.	1 an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	120	-14,0	-3,1	60	-3,7	-18,7	150	-16,5	19,6	100	3,1	21,2
Industrie	4 900	-7,1	-1,7	4 770	-5,3	-3,2	6 250	-1,2	8,9	5 970	-3,8	5,1
dont :												
C1: Industrie agroalimentaire	3 630	-5,6	-1,0	2 430	0,6	1,5	2 670	-3,3	4,5	3 790	-3,3	6,5
C3: Biens d'équipement	140	-18,9	-12,7	630	-7,9	0,2	730	-3,6	-2,1	140	1,6	-15,0
C4: Matériels de transport (dont automobile)	70	-26,5	-49,5	160	-11,9	-20,7	500	63,2	62,1	220	10,9	24,5
C5: Autres produits industriels	940	-8,5	5,3	1 390	-12,7	-9,8	2 080	-6,1	18,0	1 610	-7,0	1,3
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	120	-9,7	-1,5	160	-2,0	-2,5	280	-5,2	-26,0	210	-3,7	10,3
Construction (FZ)	1 280	-9,9	7,7	1 660	-5,9	-8,4	3 200	-7,5	-3,6	1 440	-6,4	1,1
Tertiaire	2 880	-1,5	10,5	3 790	1,3	24,3	7 300	-3,1	7,4	3 150	-1,8	11,0
dont :												
GZ: Commerce	820	-2,1	0,4	1 170	-4,7	11,8	1 520	-10,8	-2,6	820	-0,9	10,0
HZ: Transports et entreposage	550	-0,3	15,5	750	-1,2	7,2	2 290	-5,5	4,8	910	-4,7	2,7
MN: Services aux entreprises	520	-4,3	1,7	930	2,1	28,7	1 730	-0,5	9,6	840	-2,5	6,0
OQ: Services non marchands	460	1,1	43,1	600	8,6	66,4	1 030	0,7	7,0	250	-3,4	52,6
Autres services (I2-I3-KZ-LZ-RU)	510	-0,9	10,2	350	15,9	53,7	730	13,4	43,0	340	7,6	32,0
Ensemble des secteurs	9 190	-5,9	3,1	10 280	-3,1	4,2	16 900	-3,4	5,7	10 670	-3,5	6,4

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS. Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le recours à l'intérim en baisse dans l'industrie et la construction

Le taux de recours à l'intérim (part des intérimaires parmi les effectifs salariés) s'établit à 3,5 % à la fin du 2^{ème} trimestre en Bretagne. Il perd 0,1 point par rapport au trimestre précédent et s'établit au même niveau qu'il y a un an.

Il régresse de 0,2 point dans l'industrie ce trimestre. La baisse du recours à l'intérim ce trimestre est particulièrement sensible dans la fabrication de biens d'équipement (-0,4 points) et la fabrication d'autres produits industriels (-0,9 point).

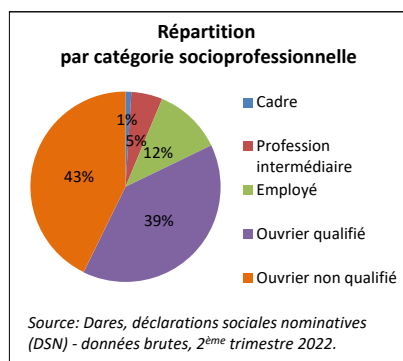
Le recours à l'intérim baisse de 0,3 point dans la construction sur un trimestre comme sur un an.

D'un point de vue structurel, le recours est plus important dans l'industrie (10,6 %) et la construction (8,7 %) que dans le tertiaire (1,6 %).

Plus de 8 intérimaires sur dix sont ouvriers

La population des intérimaires est relativement jeune : plus d'un ETP sur quatre est occupé par des personnes de moins de 30 ans. L'âge médian (33 ans) a cependant augmenté de 1 an par rapport au même trimestre 2021. Si la part des plus de 50 ans reste faible (14,9 %), elle a gagné 1,1 point en 1 an.

Environ 7 intérimaires sur 10 sont des hommes. Les emplois d'ouvriers sont très majoritaires : 43 % sont des ouvriers non qualifiés et 39 % des ouvriers qualifiés. Par rapport au 1^{er} trimestre 2021, la part des ouvriers dans l'emploi intérimaire cède 1,8 point.

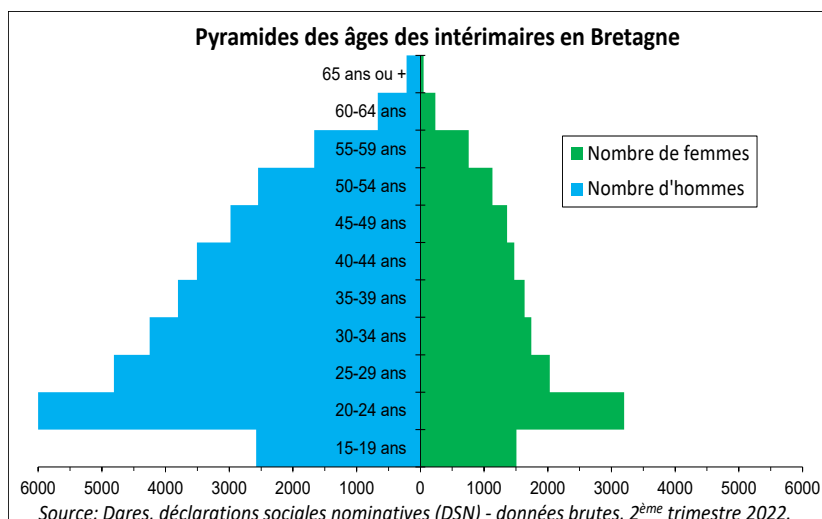


Le taux de recours à l'intérim par secteur d'activité au 2^{ème} trimestre 2022

Secteur d'activité (A17)	Taux de recours*		
	Niveau 2022 T2	Évol. (en point) sur 1 trim.	1 an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1,4	-0,4	-0,5
Industrie	10,6	-0,2	0,1
dont :			
C1: Industrie agroalimentaire	14,1	0,3	0,3
C3: Biens d'équipement	7,7	-0,4	-0,4
C4: Matériels de transport (dont automobile)	7,6	0,6	0,9
C5: Autres produits industriels	8,7	-0,9	-0,1
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	5,1	-0,3	-0,6
Construction (FZ)	8,7	-0,3	-0,3
Tertiaire	1,6	-0,1	0,0
dont :			
GZ: Commerce	2,4	-0,2	-0,1
HZ: Transports et entreposage	6,6	-0,1	0,1
MN: Services aux entreprises	3,3	-0,1	0,1
OQ: Services non marchands	0,5	0,0	0,1
Autres services (I2-J2-K2-L2-R2)	1,0	0,1	0,1
Ensemble des secteurs*	3,5	-0,1	0,0

* Le taux de recours est le rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Date de diffusion : 30 septembre 2022
Prochaine publication : 31 décembre 2022

Sources :

Depuis mi-2016, la source historique des **statistiques d'intérim** (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement remplacée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durées indéterminées (CDI) intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>

Toutes les données sont **corrigées des variations saisonnières** (CVS), à l'exception de celles relatives au profil des intérimaires (âge, sexe et qualification).

Les statistiques sont établies au **lieu de l'établissement utilisateur**.

L'**emploi salarié hors intérim**, nécessaire pour le calcul des taux de recours, provient de l'estimation trimestrielle AcoSS-Dares-Insee.

Quelques définitions :

Volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur le trimestre, contrairement au nombre d'intérimaires en fin de trimestre (calculé sur 5 jours pertinents en fin de trimestre), qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre et l'évolution de leur durée. La volatilité mensuelle des données affecte davantage l'évolution du nombre d'intérimaires que celle du volume de travail intérimaire en ETP.

Les **contrats conclus** au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Réalisation : DREETS de Bretagne / service E.S.E (études, statistiques, évaluation)

Courriel : dreets-bretag.ese@dreets.gouv.fr

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques.1760>